



## REGLEMENT INTERIEUR

L'adhésion au FTTC implique le paiement de la cotisation annuelle dont le montant est déterminé chaque année. En cas de nouveau confinement ou restriction sanitaire, aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.

L'adhésion au Club implique l'acceptation du présent règlement dans sa totalité.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique du taekwondo est obligatoire et doit être fourni au premier cours de Taekwondo.

Les adhérents, représentants légaux ou accompagnants doivent avoir un comportement sportif, discipliné et respectueux vis-à-vis du Professeur, encadrement et de leurs camarades pendant les entraînements ainsi que lors des tournois, compétitions et sorties extérieures.

Il est interdit de manger dans l'enceinte du dojang, sauf en salle de réunion. Il est strictement interdit de courir dans les couloirs. Les accès aux vestiaires et toilettes sont interdits, par conséquent les adhérents arriveront sur les lieux en Dobok.

Les locaux sont interdits aux parents. Les parents doivent laisser leurs enfants à l'entrée du Dojang et s'assurer de la présence du professeur. En cas d'absence imprévue de ce dernier, les membres du bureau ne pourront être tenus pour responsables en cas d'accident. Les parents doivent arriver à l'heure pour éviter que leurs enfants ne croisent ceux des autres cours.

Après l'accueil, les parents sont invités à quitter les lieux, afin de ne pas perturber les cours. Les parents doivent attendre la fin du cours pour récupérer leurs enfants à la sortie de l'établissement. Dès la fin du cours, les parents sont responsables de leurs enfants.

Tous les frais dus à une dégradation volontaire incombent aux tuteurs légaux.

Le Club ne pourra être tenu pour responsable des vols ou perte d'objets personnels.

Tout manquement aux règles de discipline par les adhérents, représentants légaux ou accompagnants, porté à la connaissance du Professeur, peut entraîner l'exclusion temporaire voire définitive. Celle-ci ne pourra être prononcée qu'après décision du bureau.

Le Dobok, les claquettes ainsi qu'une gourde d'eau sont obligatoires. Les personnes faisant des compétitions doivent avoir leurs propres matériels (protection génitale, protège dents, protections tibiales et cubitales, casque, mitaines et pitaines électroniques). Les personnes n'ayant pas leur tenue de Tkdo ne seront pas acceptées au cours.

Avoir les ongles des mains et des pieds coupés. Pas de bijoux. Cheveux attachés.

Tout port de signe religieux, politique, syndical «ostensible» est interdit.

Le matériel mis à disposition doit être rangé à sa place après chaque séance.

Saluer en entrant et en sortant du tapis.

L'adhésion est limitée très clairement à une saison, le renouvellement ne peut se faire tacitement et nécessitera l'accord du Bureau. Le Club se réserve le droit de refuser une inscription ou réinscription sans avoir à motiver son refus.

Fait à FROUZINS, Le 23/02/2024